

# Les bonnes raisons de choisir Ociane Santé Pro



**OCIANE SANTÉ PRO**  
MUTUELLE OCIANE MATMUT

[www.label-excellence.com](http://www.label-excellence.com)



- Une qualité de service reconnue et certifiée ISO 9001
- 6 niveaux de garanties possibles pour trouver la mutuelle adaptée à vos besoins et à ceux de votre famille
- Consultation de vos remboursements, garanties, dépôt de justificatifs... depuis votre espace personnel sur [matmut.fr](http://matmut.fr) ou avec l'appli Ma Matmut
- Carte de tiers payant sur votre smartphone



## Des avantages exclusifs

- Offre éligible à la loi **Madelin** (les cotisations sont déductibles de vos bénéfices imposables)
- **Pas d'avance de frais** avec le tiers payant
- **Des réductions tarifaires en optique et audioprothèse** chez nos partenaires
- **Cotisation gratuite pour le 3<sup>e</sup> enfant** et les suivants de moins de 28 ans



## Des services de médecine à distance

- **Téléconsultation** pour contacter un médecin 7 j/7, 24 h/24
- Obtenir un **deuxième avis médical** en moins de 7 jours auprès d'un grand spécialiste en cas de problème de santé sérieux
- S'informer de manière fiable sur ses **médicaments et traitements en cours**



## Des services d'accompagnement et de bien-être

- **Coaching santé en ligne** pour retrouver le sommeil, gérer son stress, reprendre le sport, maintenir un poids d'équilibre, retrouver sa vitalité (spécial covid long) et améliorer un équilibre physique et mental
- Formation en ligne **aux gestes qui sauvent**
- **Assistance** en cas d'hospitalisation, d'une maladie grave ou d'un handicap

**Inclus**

## L'option Protection hospitalière pour compléter votre garantie



Recevez 15 €/jour d'hospitalisation pour régler vos dépenses imprévues ou compléter la prise en charge de la chambre particulière

(Indemnité versée à partir du 4<sup>e</sup> jour d'hospitalisation, limitée à 90 jours par an, dont 30 jours en psychiatrie. Cette option est ouverte à l'adhésion pour les personnes âgées de moins de 75 ans)

# Avec la Mutuelle Ociane Matmut, bénéficiez du **100 % Santé** en optique, dentaire et sur les aides auditives



**Bénéficiez du remboursement intégral des soins concernés par le « 100 % Santé ».**

Ces soins répondent à des **exigences de qualité** et sont encadrés par la mise en place de **Prix Limites de Vente (PLV)** pour les professionnels de santé qui ont l'obligation de vous proposer des équipements « 100 % Santé ».

**Ou choisissez d'autres équipements remboursés selon le niveau de garantie choisi.**

**En dentaire :** des équipements à tarifs maîtrisés (votre reste à charge sera alors modéré car ces équipements sont également encadrés par des Prix Limites de Vente) ou à tarifs libres.

**En optique ou pour les aides auditives :** des équipements à tarifs libres.



## Optique

**Remboursement intégral  
Équipement 100 % Santé -  
Classe A**

- ✓ Au minimum 17 modèles de montures adultes en 2 coloris différents
- ✓ Au minimum 10 modèles de montures enfants en 2 coloris différents
- ✓ Verres amincis de qualité avec traitements garantis :
  - anti-reflets ;
  - anti-rayures.

### Ou au choix

Équipement à tarifs libres - Classe B  
Équipement mixte - Classe mixte pour lesquels vous avez la possibilité de choisir des verres à tarifs libres et une monture « 100 % Santé » ou inversement.



## Dentaire

**Remboursement intégral  
Équipement 100 % Santé**

- Différentes prothèses adaptées à la localisation de la dent**
- ✓ Couronne toutes dents
  - ✓ Couronne céramique zircane incisives, canines, prémolaires
  - ✓ Couronne céramométallique et céramique incisives, canines, 1<sup>res</sup> prémolaires
  - ✓ Inlays-core et couronnes transitoires
  - ✓ Bridge céramométallique incisives
  - ✓ Prothèses amovibles (dentiers)

### Ou au choix

Équipement à tarifs maîtrisés pour lesquels votre reste à charge sera modéré car ces équipements sont également encadrés par des Prix Limites de Vente.  
Équipement à tarifs libres (couronne céramocéramique, couronne sur implant).



## Aides auditives

**Remboursement intégral  
Équipement 100 % Santé -  
Classe 1**

**Sélection étendue de contours d'oreille :**

- contours d'oreille classiques ;
- contours à écouteur déporté ;
- intra-auriculaires.

**Garanties**

30 jours d'essai - 4 ans de garantie fabricant

**Au moins 3 options :** système anti-acouphène, connectivité sans fil, réducteur bruit du vent...

### Ou au choix

Équipement à tarifs libres - Classe 2  
Les aides auditives comprennent au moins 6 options.

Ociane Santé Pro 2024	Économique		Confort		Haute protection	
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
<b>H Hospitalisation</b>						
Honoraires et actes techniques <sup>(1)</sup>	100 %	150 %	200 %	200 %	220 %	220 %
Radiologie <sup>(2)</sup>	100 %	100 %	120 %	125 %	150 %	150 %
Frais de séjour	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Transport sanitaire accepté par la Sécurité sociale	100 %	100 %	100 %	100 %	150 %	200 %
Forfait patient urgences	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Forfait journalier hospitalier <sup>(3)</sup>	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Lit d'accompagnant <sup>(4)</sup>	-	10 €/jour	20 €/jour	30 €/jour	40 €/jour	50 €/jour
Chambre particulière avec nuitée <sup>(5)</sup>	-	35 €/jour	55 €/jour	65 €/jour	80 €/jour	90 €/jour
Chambre particulière ambulatoire (sans nuitée) <sup>(5)</sup>	-	10 €/jour	20 €/jour	20 €/jour	20 €/jour	20 €/jour
Bonus chambre particulière au-delà de 10 jours consécutifs en chambre particulière <sup>(5)</sup>	-	+ 15 €/jour	+ 15 €/jour	+ 15 €/jour	+ 15 €/jour	+ 15 €/jour
<b>U Soins courants</b>						
Honoraires médicaux généralistes <sup>(2)</sup>	100 %	100 %	150 %	175 %	220 %	220 %
Honoraires médicaux spécialistes <sup>(2)</sup> , Actes Techniques Médicaux	100 %	100 %	150 %	200 %	220 %	220 %
Honoraires paramédicaux (infirmiers, kinés...)	100 %	100 %	100 %	100 %	150 %	150 %
Forfait solidaire soutien psychologique <sup>(6)</sup>	60 € x 4 actes	60 € x 4 actes	60 € x 4 actes	60 € x 4 actes	60 € x 4 actes	60 € x 4 actes
Séances avec des psychologues <sup>(7)</sup>	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Transport sanitaire accepté par la Sécurité sociale	100 %	100 %	100 %	100 %	150 %	200 %
Radiologie <sup>(2)</sup>	100 %	100 %	120 %	125 %	150 %	150 %
Analyses et examens de laboratoire	100 %	100 %	100 %	125 %	150 %	150 %
Médicaments à Service Médical Rendu important et modéré/faible	100 %/15 %	100 %/100 %	100 %/100 %	100 %/100 %	100 %/100 %	100 %/100 %
Matériel médical (dont orthopédie, petit appareillage, prothèses capillaires, oculaires, mammaires)	100 %	100 %	150 %	250 %	300 %	350 %
<b>Optique</b>						
Lentilles remboursées ou non remboursées par la Sécurité sociale	100 % + 100 €/an	100 % + 100 €/an	100 % + 130 €/an	100 % + 150 €/an	100 % + 200 €/an	100 % + 250 €/an
Chirurgie corrective de l'œil <sup>(8)</sup>	-	150 €/œil	200 €/œil	250 €/œil	350 €/œil	350 €/œil
<b>Paire de lunettes</b>						
<b>Équipement 100 % Santé - Classe A<sup>(9)</sup></b>	Remboursement intégral	Remboursement intégral	Remboursement intégral	Remboursement intégral	Remboursement intégral	Remboursement intégral
<b>Équipement à tarif libre - Classe B<sup>(10)</sup> :</b>						
Paire de lunettes (monture + verres simples/complexes) jusqu'à 15 ans inclus	100 €/200 €	120 €/220 €	160 €/260 €	180 €/320 €	190 €/380 €	210 €/570 €
Paire de lunettes (monture + verres simples/complexes/très complexes) 16 ans et plus	100 €/200 €/300 €	150 €/240 €/400 €	210 €/280 €/500 €	260 €/360 €/600 €	300 €/420 €/700 €	400 €/600 €/800 €
<b>Dentaire</b>						
<b>Soins dentaires remboursés par la Sécurité sociale</b>						
Soins dentaires	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Inlay-Onlay	100 €/dent	100 €/dent	125 €/dent	150 €/dent	200 €/dent	250 €/dent
<b>Prothèses dentaires remboursées par la Sécurité sociale</b>						
<b>Prothèses 100 % Santé<sup>(11)</sup></b>	Remboursement intégral	Remboursement intégral	Remboursement intégral	Remboursement intégral	Remboursement intégral	Remboursement intégral
<b>Prothèses à tarifs maîtrisés/libres<sup>(12)</sup> :</b>						
Couronne fixe sur dent hors molaire <sup>(13)</sup>	150 €/dent	220 €/dent	335 €/dent	385 €/dent	485 €/dent	615 €/dent
Couronne fixe sur molaire <sup>(13)</sup>	150 €/dent	155 €/dent	225 €/dent	285 €/dent	385 €/dent	535 €/dent
Inlay-core	115 €/dent	135 €/dent	160 €/dent	180 €/dent	225 €/dent	270 €/dent
Couronne transitoire	60 €/dent	60 €/dent	100 €/dent	100 €/dent	100 €/dent	100 €/dent
Autres actes prothétiques remboursés (bridges, prothèses mobiles...)	125 %	150 %	200 %	300 %	450 %	550 %

Ociane Santé Pro 2024	Économique		Confort		Haute protection	
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
<b> Dentaire</b>						
<b>Autres actes dentaires</b>						
Parodontie - endodontie et prothèses non remboursées par la Sécurité sociale <sup>(14)</sup>	-	-	200 €/an	350 €/an	550 €/an	650 €/an
Implant dentaire (racine)	-	-	350 €/an	400 €/an	500 €/an	700 €/an
Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale <sup>(15)</sup>	250 €/semestre de traitement actif	300 €/semestre de traitement actif	400 €/semestre de traitement actif	500 €/semestre de traitement actif	600 €/semestre de traitement actif	650 €/semestre de traitement actif
Autres actes d'orthodontie (examen, diagnostic, contention...) remboursés par la Sécurité sociale	130 %	150 %	200 %	260 %	310 %	330 %
Orthodontie non remboursée par la Sécurité sociale	-	-	150 €/semestre	200 €/semestre	250 €/semestre	300 €/semestre
<b> Aides auditives</b>						
<b>Équipement 100 % Santé - Classe I<sup>(16)</sup></b>	Remboursement intégral	Remboursement intégral	Remboursement intégral	Remboursement intégral	Remboursement intégral	Remboursement intégral
<b>Équipement à tarif libre - Classe II<sup>(17)</sup> :</b>						
Aide auditive moins de 20 ans (tous les 4 ans)	1 400 €/oreille	1 600 €/oreille	1 700 €/oreille	1 700 €/oreille	1 700 €/oreille	1 700 €/oreille
Aide auditive 20 ans et plus (tous les 4 ans)	400 €/oreille	560 €/oreille	660 €/oreille	860 €/oreille	1 060 €/oreille	1 260 €/oreille
<b> Sport sur ordonnance</b>						
Sport sur ordonnance auprès d'un professionnel agréé <sup>(18)</sup> Pour les adhérents en ALD - Forfait par an	-	-	100 €/an	200 €/an	300 €/an	400 €/an
<b> Prévention et médecines douces</b>						
Homéopathie et phytothérapie prescrites non remboursées par la Sécurité sociale	20 €/an	40 €/an	50 €/an	60 €/an	70 €/an	80 €/an
Vaccins et contraceptifs prescrits non remboursés par la Sécurité sociale	-	40 €/an	50 €/an	60 €/an	70 €/an	80 €/an
Forfait vaccin antigrippe <sup>(19)</sup>	20 €/an	20 €/an	20 €/an	20 €/an	20 €/an	20 €/an
Sevrage tabagique <sup>(20)</sup>	-	90 €/an	90 €/an	90 €/an	90 €/an	90 €/an
Ostéopathie, psychologie, psychothérapie, podologie, réflexologie plantaire, chiropraxie, étiopathie, sophrologie, microkinésithérapie, shiatsu, acupuncture, hypnose, naturopathie, diététique, homéopathe, phytothérapeute <sup>(21)</sup>	-	30 €/séance	30 €/séance	40 €/séance	45 €/séance	45 €/séance
Santé et développement de l'enfant de moins de 16 ans <sup>(22)</sup>	-	70 €/an	70 €/an	70 €/an	70 €/an	70 €/an
<b> Protection « Gros pépin »</b>						
Prothèses externes (capillaires, oculaires, mammaires) prises en charge par la Sécurité sociale	-	150 €/acte	150 €/acte	150 €/acte	150 €/acte	150 €/acte
Actes de chirurgie plastique réparatrice pris en charge par la Sécurité sociale <sup>(23)</sup>	-	200 €/an	400 €/an	600 €/an	1 000 €/an	1 500 €/an
Suivi psychologique prescrit en cas d'Affection Longue Durée <sup>(21)</sup>	-	30 €/an	50 €/an	100 €/an	150 €/an	200 €/an
Plafond global pour les dépenses « Gros pépin »	-	350 €/an	800 €/an	1 200 €/an	1 600 €/an	2 000 €/an
<b> Prestations complémentaires</b>						
Assistance Matmut	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Prime d'inscription naissance ou adoption <sup>(24)</sup>	-	100 €	150 €	200 €	250 €	300 €
Cure thermale acceptée par la Sécurité sociale <sup>(25)</sup>	-	-	100 %	100 %	100 % + 100 €/an	100 % + 200 €/an

## Hospitalisation

- (1) Actes de Chirurgie (ADC), d'Anesthésie (ADA), d'Obstétrique (ACO), d'Échographie (ADE) et Actes Techniques Médicaux (ATM). Y compris la participation forfaitaire pour les actes coûteux. Hospitalisation à l'étranger : voir conditions générales de la garantie Assistance Matmut.  
Pour les niveaux 2 à 6, le taux de prise en charge indiqué s'applique aux actes et soins réalisés par des médecins ayant adhéré à l'Option de Pratique Tarifaire Maîtrisée (OPTAM ou OPTAM-CO). En cas de dépassements d'honoraires, ce taux est minoré de 20 % pour les médecins non adhérents et notre participation sur les dépassements d'honoraires ne peut excéder 100 % du tarif de la Sécurité sociale.
- (2) Y compris la participation forfaitaire pour les actes coûteux. Hors parcours de soins coordonnés, la prise en charge est limitée à 100 % de la Base de Remboursement hors majoration du ticket modérateur appliquée par la Sécurité sociale. Pour les niveaux 3 à 6, le taux de prise en charge indiqué s'applique aux actes et soins réalisés par des médecins ayant adhéré à l'Option de Pratique Tarifaire Maîtrisée (OPTAM ou OPTAM-CO). En cas de dépassements d'honoraires, ce taux est minoré de 20 % pour les médecins non adhérents et notre participation sur les dépassements d'honoraires ne peut excéder 100 % du tarif de la Sécurité sociale.
- (3) Forfait journalier hospitalier : 20 €/jour sauf psychiatrie (15 €/jour), durée illimitée. MAS et EHPAD non pris en charge.
- (4) Dans le cadre d'une hospitalisation d'un enfant de moins de 16 ans.
- (5) La prise en charge de la chambre particulière est limitée à 30 jours par an en convalescence, rééducation et psychiatrie.  
Ociane prend en charge la chambre particulière ambulatoire (sans nuitée) dans le cadre d'une hospitalisation incluant obligatoirement un Acte de Chirurgie (ADC) ou un Acte Technique Médical (ATM) et un Acte d'Anesthésie (ADA).

## Soins courants

- (6) Forfait global valable pour les actes non remboursés par la Sécurité sociale, chez les psychologues diplômés dans leur spécialité et inscrits aux registres officiels de l'Assurance maladie, sur présentation d'une facture nominative acquittée jusqu'au 31 décembre 2024.
- (7) Ouvert aux personnes de plus de 3 ans (enfants, adolescents et adultes) après consultation d'un médecin. Dans la limite de 8 séances par an avec une première séance qui est un entretien d'évaluation (40 € la séance); entre 1 à 7 séances de suivi psychologique (30 € par séance). Ce nombre est adapté aux besoins et déterminé par le psychologue.

## Optique

- (8) Chirurgie au laser non remboursée par la Sécurité sociale, implant ou lentille intraoculaire.
- (9) **Équipement relevant du 100 % Santé (verres et monture de classe A) sans reste à charge** : les montures de classe A doivent respecter les normes européennes avec un prix inférieur ou égal à 30 €. Les verres de classe A doivent répondre à des critères fixes réglementairement : verres traitant l'ensemble des troubles visuels, amincis en fonction du trouble, durcis pour éviter les rayures, traités anti-reflets. Leurs prix sont encadrés par des Prix Limites de Vente (PLV).
- (10) **Équipement à tarif libre (verres et monture de classe B)** : le professionnel de santé est libre de fixer les prix de ces équipements. Forfait pour une paire de lunettes (1 monture + 2 verres) incluant le remboursement de la Sécurité sociale dans la limite des montants suivants :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
<b>Lunettes adulte (16 ans et +)</b>						
Monture	40 €	60 €	80 €	100 €	100 €	100 €
Verre simple (par verre)	30 €	45 €	65 €	80 €	100 €	150 €
Verre complexe (par verre)	80 €	90 €	100 €	130 €	160 €	250 €
Verre très complexe (par verre)	130 €	170 €	210 €	250 €	300 €	350 €
<b>Lunettes enfant (-16 ans)</b>						
Monture	40 €	40 €	60 €	60 €	60 €	70 €
Verre simple (par verre)	30 €	40 €	50 €	60 €	65 €	70 €
Verre complexe (par verre)	80 €	90 €	100 €	130 €	160 €	250 €

Forfait versé dans la limite d'une paire de lunettes tous les 24 mois à partir de la date d'achat ou tous les 12 mois en cas de renouvellement anticipé prévu à l'article R. 871-2 du Code de la Sécurité sociale, notamment pour les moins de 16 ans ou en cas d'évolution de la vue.

**Suppléments et prestations optiques** (adaptation de la correction visuelle, appareillage de verres d'indice de réfraction différents, supplément pour verres avec filtre), autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iséiconiques) remboursés par la SS : prise en charge dans la limite du Prix Limite de Vente pour la classe A (ou prise en charge à 100 % BR lorsqu'il n'existe pas de PLV) et à 100 % BR dans le cadre des verres de la classe B.

## Dentaire

- (11) **Prothèses relevant du 100 % Santé sans reste à charge** : couronne et bridge métalliques (toutes dents), couronne céramique zirconie (dents hors molaires), couronne céramométallique et céramique – hors zirconie – (incisives, canines et 1<sup>er</sup> prémolaires), bridge céramométallique (incisives), prothèses amovibles à plaque base résine. Leurs prix sont encadrés par des Prix Limites de Vente (PLV).
- (12) Les prix des prothèses à tarifs maîtrisés sont plafonnés aux Prix Limites de Vente fixés réglementairement.
- (13) Sont considérées comme hors molaires : les incisives, les canines, les prémolaires. Sont considérées comme molaires : les premières, deuxième et troisième molaires.
- (14) Prothèses dentaires de la nomenclature CCAM (Classification Commune des Actes Médicaux) non remboursées par la Sécurité sociale.

(15) Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
Forfait par trimestre de traitement actif	125 €	150 €	200 €	250 €	300 €	325 €

## Aides auditives

- (16) **Équipement relevant du 100 % Santé (aides auditives de classe I) sans reste à charge** : contours d'oreille classiques, contours à écouteurs déportés, intra-auriculaires, 30 jours d'essai et 4 ans de garantie fabricant, au moins 3 options (système anti-acouphène, connectivité sans fil, réducteur bruit du vent...).
- (17) **Aides auditives** : entretien (y compris le changement des piles), réglages, réparation prothèses auditives réalisés par l'audioprothésiste : 100 % de la Base de Remboursement de la Sécurité sociale.

## Sport sur ordonnance

- (18) Forfait sur prescription médicale et facture acquittée d'un professionnel de sport agréé APA (Activité Physique Adaptée) ou certifié par une fédération sportive pour les adhérents en Affection Longue Durée.

## Prévention et médecines douces

- (19) Forfait vaccin antigrippe : sur facture pharmaceutique nominative acquittée jusqu'au 31 décembre 2024.
- (20) Substituts nicotiniques (patchs, gommes à mâcher ou produits pharmaceutiques remboursables par la Sécurité sociale, consultations d'acupuncture réalisés chez un médecin, une sage-femme ou un chirurgien-dentiste non remboursés par la Sécurité sociale, auriculothérapie, hypnose).
- (21) Forfait global valable pour les actes non remboursés par la Sécurité sociale, chez les praticiens diplômés dans leur spécialité et inscrits aux registres officiels de l'Assurance maladie, sur présentation d'une facture nominative acquittée (pour l'acupuncture, seuls sont pris en charge les actes non remboursés par la Sécurité sociale réalisés chez un médecin, une sage-femme ou un chirurgien-dentiste). Dans la limite de 3 séances par an, sauf pour le niveau 6 (4 séances/an).
- (22) Consultations d'ergothérapeutes et de psychomotriciens - Dépistage des troubles du développement (visuel et auditif pour les moins de 3 ans), de l'apprentissage (vue, audition, dyslexie, dyscalculie) ou du comportement (troubles alimentaires, relationnels) - Bilans allergiques (tests cutanés). Forfait global valable pour les actes non remboursés par la Sécurité sociale, chez les praticiens diplômés dans leur spécialité et inscrits aux registres officiels de l'Assurance maladie, sur présentation d'une facture nominative acquittée.

## Protection « Gros pépin »

- (23) Ce forfait s'ajoute à la prise en charge des honoraires du chirurgien et de l'anesthésiste lors de l'intervention chirurgicale.  
Le forfait s'applique aux actes réalisés par des médecins ayant adhéré à l'Option de Pratique Tarifaire Maîtrisée (OPTAM et OPTAM-CO).  
Pour les médecins non adhérents, notre participation totale sur les dépassements d'honoraires ne peut excéder 100 % du tarif de la Sécurité sociale.

## + Prestations complémentaires

- (24) Prime par enfant inscrit dans les 3 mois de sa naissance ou de son adoption, sous réserve que l'un de ses parents soit adhérent à la garantie à la date de naissance ou d'adoption.
- (25) La garantie prend en charge les frais liés à des cures thermales donnant lieu à un forfait de surveillance médicale versé par l'Assurance maladie.

Sauf spécifications contraires, les forfaits sont versés par année civile dans la limite de la dépense, sur présentation de la facture nominative acquittée et détaillée par acte. Les garanties sont exprimées remboursement Sécurité sociale inclus. Ces garanties sont conformes à la législation en vigueur sur le contrat responsable. L'offre 100 % Santé s'adresse à toutes les personnes disposant d'une complémentaire santé responsable. Seuls sont pris en charge les soins, actes médicaux ou hospitalisations réalisés après la date d'effet de l'adhésion ou de modification de garantie.

Assureur de la Garantie Santé : Mutuelle Ociane - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité. N° Siren 434 243 085. Siège social : 35, rue Claude-Bonnier 33054 Bordeaux CEDEX. Matmut : mutuelle assurance des travailleurs mutualistes - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 66, rue de Sotteville 76100 Rouen. L'intégralité des statuts de l'association, Ociane Professionnels Indépendants, des statuts d'Ociane et de la notice d'information Ociane Santé Pro sont disponibles sur matmut.fr.

La garantie Assistance Matmut est assurée par la Matmut, mutuelle assurance des travailleurs mutualistes, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des assurances, 66, rue de Sotteville 76100 Rouen, et réalisée par IMA, groupement d'intérêt économique au capital social de 3 547 170 €, inscrit au RCS de Niort sous le n° Siren 433 240 991, 118 avenue de Paris 79000 Niort.

Kalixia Audio et Kalixia Optique - Société par Actions Simplifiée au capital social de 5 877 200 €, dont le siège social est situé au 122, rue de Javel 75015 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 509 626 552.

deuxiemeavis.fr - Le service deuxiemeavis.fr est édité par la société Carians. Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital social de 109 230 €, inscrite au RCS de Paris sous le n° Siren 803 657 717. Siège social : 1, boulevard Pasteur 75015 Paris.

Medaviz - Service mis en œuvre par Podalier, SAS au capital de 83 800 €. Siège social : 10, rue de Penthièvre 75008 Paris - 807 414 024 RCS Paris. Le service doit faire l'objet d'une utilisation raisonnable. Coaching santé en ligne délivré par MetaCoaching - SAS au capital de 383 299 € - 513 782 003 RCS Paris. Siège social : 65, rue Saint-Charles 75015 Paris.

Goodmed - Application proposée par Synapse Medicine. Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital social de 35 304,85 €, inscrite au RCS de Meaux sous le n° Siren 827 466 590 - Siège social : 3, rue Lafayette 33000 Bordeaux.

Salvum - Formation en ligne de secourisme. SAS au capital de 451 520 €. 801 777 541. RCS Meaux. Siège social : 1, avenue Christian-Doppler 77700 Serris. Document non contractuel. L'ensemble des garanties évoquées dans ce document s'applique dans les limites et conditions. Studio Matmut - Crédit photo : © svetik - Gettyimages.





	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
<b>SOINS COURANTS</b>						
<b>Honoraires médecins secteur 1</b>						
Consultation médecin traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans						
Prix moyen pratiqué	26,50 €	26,50 €	26,50 €	26,50 €	26,50 €	26,50 €
Remboursement Sécurité sociale	17,55 €	17,55 €	17,55 €	17,55 €	17,55 €	17,55 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>7,95 €</b>	<b>7,95 €</b>	<b>7,95 €</b>	<b>7,95 €</b>	<b>7,95 €</b>	<b>7,95 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>1 € de participation forfaitaire</b>	<b>1 € de participation forfaitaire</b>	<b>1 € de participation forfaitaire</b>	<b>1 € de participation forfaitaire</b>	<b>1 € de participation forfaitaire</b>	<b>1 € de participation forfaitaire</b>
<b>Honoraires médecins secteur 1</b>						
Consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans						
Prix moyen pratiqué	33,50 €	33,50 €	33,50 €	33,50 €	33,50 €	33,50 €
Remboursement Sécurité sociale	23,45 €	23,45 €	23,45 €	23,45 €	23,45 €	23,45 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>10,05 €</b>	<b>10,05 €</b>	<b>10,05 €</b>	<b>10,05 €</b>	<b>10,05 €</b>	<b>10,05 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Honoraires médecins secteur 1</b>						
Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie obstétrique, ophtalmologie, dermatologie, etc...)						
Prix moyen pratiqué	31,50 €	31,50 €	31,50 €	31,50 €	31,50 €	31,50 €
Remboursement Sécurité sociale	21,05 €	21,05 €	21,05 €	21,05 €	21,05 €	21,05 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>9,45 €</b>	<b>9,45 €</b>	<b>9,45 €</b>	<b>9,45 €</b>	<b>9,45 €</b>	<b>9,45 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>1 €</b>	<b>1 €</b>	<b>1 €</b>	<b>1 €</b>	<b>1 €</b>	<b>1 €</b>
<b>Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO</b>						
Consultation pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans						
Prix moyen pratiqué	49 €	49 €	49 €	49 €	49 €	49 €
Remboursement Sécurité sociale	23,45 €	23,45 €	23,45 €	23,45 €	23,45 €	23,45 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>10,05 €</b>	<b>10,05 €</b>	<b>25,55 €</b>	<b>25,55 €</b>	<b>25,55 €</b>	<b>25,55 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>15,50 €</b>	<b>15,50 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO</b>						
Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie obstétrique, ophtalmologie, dermatologie, etc...)						
Prix moyen pratiqué	52 €	52 €	52 €	52 €	52 €	52 €
Remboursement Sécurité sociale	21,05 €	21,05 €	21,05 €	21,05 €	21,05 €	21,05 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>9,45 €</b>	<b>9,45 €</b>	<b>22,70 €</b>	<b>29,95 €</b>	<b>29,95 €</b>	<b>29,95 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>21,50 €</b>	<b>21,50 €</b>	<b>8,25 €</b>	<b>1 €</b>	<b>1 €</b>	<b>1 €</b>
<b>Matériel médical</b>						
Achat d'une paire de béquilles						
Prix moyen pratiqué	25,99 €	25,99 €	25,99 €	25,99 €	25,99 €	25,99 €
Remboursement Sécurité sociale	14,64 €	14,64 €	14,64 €	14,64 €	14,64 €	14,64 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>9,76 €</b>	<b>9,76 €</b>	<b>11,35 €</b>	<b>11,35 €</b>	<b>11,35 €</b>	<b>11,35 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>1,59 €</b>	<b>1,59 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
<b>OPTIQUE (Suite)</b>						
<b>Équipement (hors 100% santé)</b> Verres simples et monture						
Prix moyen pratiqué	214 € + 142 €	214 € + 142 €	214 € + 142 €	214 € + 142 €	214 € + 142 €	214 € + 142 €
Remboursement Sécurité sociale	0,06 € + 0,03 €	0,06 € + 0,03 €	0,06 € + 0,03 €	0,06 € + 0,03 €	0,06 € + 0,03 €	0,06 € + 0,03 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>59,94 € + 39,97 €</b>	<b>89,94 € + 59,97 €</b>	<b>129,94 € + 79,97 €</b>	<b>159,94 € + 99,97 €</b>	<b>199,94 € + 99,97 €</b>	<b>213,94 € + 99,97 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>256 €</b>	<b>206 €</b>	<b>146 €</b>	<b>96 €</b>	<b>56 €</b>	<b>42 €</b>
<b>Équipement (hors 100% santé)</b> Verres progressifs et monture						
Prix moyen pratiqué	478 € + 142 €	478 € + 142 €	478 € + 142 €	478 € + 142 €	478 € + 142 €	478 € + 142 €
Remboursement Sécurité sociale	0,06 € + 0,03 €	0,06 € + 0,03 €	0,06 € + 0,03 €	0,06 € + 0,03 €	0,06 € + 0,03 €	0,06 € + 0,03 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>159,94 € + 39,97 €</b>	<b>179,94 € + 59,97 €</b>	<b>199,94 € + 79,97 €</b>	<b>259,94 € + 99,97 €</b>	<b>319,94 € + 99,97 €</b>	<b>477,94 € + 99,97 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>420 €</b>	<b>380 €</b>	<b>340 €</b>	<b>260 €</b>	<b>200 €</b>	<b>42 €</b>
<b>Lentilles</b> Forfait annuel						
Prix moyen pratiqué	Non connu (NC)	Non connu (NC)	Non connu (NC)	Non connu (NC)	Non connu (NC)	Non connu (NC)
Remboursement Sécurité sociale	Non remboursé	Non remboursé	Non remboursé	Non remboursé	Non remboursé	Non remboursé
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>100 €/an</b>	<b>100 €/an</b>	<b>130 €/an</b>	<b>150 €/an</b>	<b>200 €/an</b>	<b>250 €/an</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>Selon la dépense</b>	<b>Selon la dépense</b>	<b>Selon la dépense</b>	<b>Selon la dépense</b>	<b>Selon la dépense</b>	<b>Selon la dépense</b>
<b>Chirurgie réfractive</b> Opération correctrice de la myopie						
Prix moyen pratiqué	Non connu (NC)	Non connu (NC)	Non connu (NC)	Non connu (NC)	Non connu (NC)	Non connu (NC)
Remboursement Sécurité sociale	Non remboursé	Non remboursé	Non remboursé	Non remboursé	Non remboursé	Non remboursé
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>0 €/an</b>	<b>150 €/an</b>	<b>200 €/an</b>	<b>250 €/an</b>	<b>350 €/an</b>	<b>350 €/an</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>Selon la dépense</b>	<b>Selon la dépense</b>	<b>Selon la dépense</b>	<b>Selon la dépense</b>	<b>Selon la dépense</b>	<b>Selon la dépense</b>
<b>AIDES AUDITIVES</b>						
<b>Équipement 100% santé</b> Par oreille pour un patient de plus de 20 ans						
Prix moyen pratiqué	950 €	950 €	950 €	950 €	950 €	950 €
Remboursement Sécurité sociale	240 €	240 €	240 €	240 €	240 €	240 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>710 €</b>	<b>710 €</b>	<b>710 €</b>	<b>710 €</b>	<b>710 €</b>	<b>710 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Équipement (hors 100% santé)</b> Par oreille pour un patient de plus de 20 ans						
Prix moyen pratiqué	1565 €	1565 €	1565 €	1565 €	1565 €	1565 €
Remboursement Sécurité sociale	240 €	240 €	240 €	240 €	240 €	240 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>160 €</b>	<b>320 €</b>	<b>420 €</b>	<b>620 €</b>	<b>820 €</b>	<b>1020 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>1165 €</b>	<b>1005 €</b>	<b>905 €</b>	<b>705 €</b>	<b>505 €</b>	<b>305 €</b>